



Covid: L'examen maintenu pour les BTS malgré leur mobilisation pour le contrôle continu



Jean-Michel Blanquer a défendu le maintien de l'examen dans sa forme initiale, mais a précisé les rattrapages sous forme d'oraux pour ceux qui échoueraient.

ÉDUCATION - Examen maintenu dans son format habituel. Ce jeudi 22 avril, lors d'un point presse avec le Premier ministre, le ministre de l'Éducation nationale a tranché sur le sort des étudiants en BTS qui réclamaient d'être évalués en contrôle continu, s'estimant pénalisés à cause de la situation sanitaire.

"Au-delà du 2 mai, nous voulons assurer des examens en présence, en assurant des conditions sanitaires strictes", a déclaré Jean-Michel Blanquer, confirmant au passage les épreuves du brevet et du baccalauréat (philosophie et du grand oral). "Il en va de même pour ceux qui présentent des concours, comme les élèves des classes préparatoires (CPGE) (...) et les étudiants de BTS" qui passeront donc leur examen en mai.

Le brevet de technicien supérieur se prépare en deux ans après le bac. L'an dernier, confinement oblige, les épreuves finales des deuxièmes années avaient été annulées au profit du contrôle continu. Mais cette année, malgré l'épidémie, le ministre de l'Éducation Jean-Michel Blanquer a dit vouloir les maintenir.

Une décision qui suscite "un sentiment d'injustice", a expliqué Laure, membre du collectif "BTS en détresse", à l'AFP. Les BTS peuvent se préparer au sein des lycées mais aussi de divers centres de formation ou d'écoles privées. Or si au cours des dernières semaines, certains étudiants ont connu un enseignement "hybride", d'autres ont quasiment été privés d'enseignement en présentiel depuis mars dernier.

Oraux de rattrapage en juillet

Une situation disparate que Jean-Michel Michel Blanquer reconnaît. "J'ai bien compris qu'il y avait parfois un malaise pour certains d'entre eux qui se sentent mal préparés du



fait des circonstances”, a assuré le ministre. Avant de promettre: “nous sommes capables de prendre en considération les situations particulières.”

Il a donc rappelé la possibilité exceptionnelle, annoncée quelques jours plus tôt par la ministre de l'Enseignement supérieur Frédérique Vidal, de passer au rattrapage début juillet “pour ceux qui ne pourraient pas aller” à l'épreuve en mai “parce qu'ils seraient malades”, ainsi que pour ceux qui auraient échoué à l'examen.

Cette session de rattrapage prendra la forme d'oraux. “Ils pourront être préparés spécifiquement en mai et juin. Nous dégageons les moyens supplémentaires pour qu'il y ait un accompagnement personnalisé de chaque élève”, a promis Jean-Michel Blanquer.

“Si nous faisons cela, c'est pour le bien des élèves, pour les entraîner à ce type d'exercice et pour qu'il y ait un équilibre entre la note du contrôle continu et la note de contrôle terminal”, a plaidé le ministre pour justifier le maintien des épreuves.

À voir également sur *Le HuffPost*: Réouverture des écoles: Castex annonce le protocole avec de nouveaux tests

